

UN DUEL EN 1830*

Il est encore des citoyens de Québec qui se rappellent l'ancienne porte Saint-Louis, avec ses lourds battants de fer, sa maçonnerie antique, son faite crénelé et recouvert de terre battue dont les suintements avaient hérissé l'intérieur de la voûte de stalactites d'un aspect assez désagréable. On y arrivait du dehors par un chemin creux formant une suite d'angles ouverts, et à chaque tournant se démasquait la gueule d'un canon.

Au sommet des murs bordant ce chemin, on apercevait, en été, de nombreuses chèvres broutant une herbe longue et jaunâtre. C'était aussi le rendez-vous des gamins. Cachés derrière les créneaux ils harcelaient les passants, mais surtout les marchands en plein vent et un ou deux mendiants qui avaient élus domicile dans les angles.

Sur la Grande-Allée, au point où le talus gazonné commençait à s'élever en glacis pour former le chemin creux, à la droite de la route et à peu près sur l'emplacement actuel du palais législatif, il existait autrefois une auberge qui, à l'époque dont je parle, était l'un des rendez-vous habituels d'un groupe de jeunes gens à la mode. Une étroite véranda en coupait la façade, et sur cette véranda en été et aux fenêtres en toute saison, on pouvait voir ces messieurs postés aussi commodément que le permettaient leur haut col rigide et leur corset, pour voir circuler cavaliers et équipages sur la Grande-Allée. A l'ouest de l'auberge, une succession de demeures champêtres à demi cachées dans la verdure étaient les résidences de certaines familles aisées. Plus loin, c'était la campagne.

Par un soir de mai, à l'heure où le crépuscule commence à devenir sensible, une cavalcade assez nombreuse de messieurs et de dames revenaient par le chemin Saint-Louis vers la ville.

Au moment où elle allait passer devant l'auberge, un homme en sortit portant à la main une mèche allumée.

Il se baissa et mit le feu à une petite traînée de poudre étendue d'avance d'un côté à l'autre du chemin, mais que les cavaliers n'avaient pu apercevoir. La flambée se produisit sous les pieds des chevaux. Elle ne fut pas formidable et ne blessa personne, mais elle mit le désordre parmi les chevaux, et leur frayeur aurait pu être cause d'accidents sérieux.

Heureusement, aucun ne devint incontrôlable et l'on réussit bientôt à calmer les dames, lesquelles, comme bien on le pense, avaient poussé de haut cris. Plusieurs jeunes gens indignés semblaient vouloir faire un mauvais parti à l'auteur de cette mauvaise plaisanterie, qui était resté là riant d'un rire aviné. Mais les dames les en dissuadèrent et l'on s'éloigna après avoir fait au malappris des reproches mérités.

Un seul jeune homme était resté en arrière. Il n'avait pas prononcé une parole pendant que les autres protestaient, mais il était devenu très pâle. Ses amis partis, il descendit de cheval, attacha sa bête à un arbre voisin, sans se hâter enroula sur son poignet la mèche de sa cravache, s'avança vers l'homme, le saisit au collet et, toujours sans parler, se mit à le fouetter impitoyablement. Le malheureux, dans sa demi ivresse, cherchait peu à se défendre. Il proférait des imprécations et finit par s'affaïsser sous les coups au moment où deux de ses camarades se portaient à son secours.

Mais le jeune homme était déjà remonté en selle.

—Messieurs, vous me connaissez, dit-il, parlant pour la première fois. Je m'appelle LeSieur et je demeure rue Saint-Louis.

—Nous saurons vous retrouver, n'en doutez pas, répondit un des derniers survenants.

LeSieur s'achemina vers la ville et entra dans la maison de son père.

Le jeune homme étant maintenant plus calme, ne se sentait pas très satisfait de ce qu'il venait de faire. Il n'avait pas l'habitude de ces explosions de colère. C'était une riche et

précoce nature, mais plutôt un pensif qu'un violent. A vingt-cinq ans, on ne lui eut pas donné son âge. Il était brun, il avait les cheveux bouclés et le visage rasé, sauf de courts favoris, sa taille mince et élancée le faisait paraître plutôt frêle que fort. Le costume de l'époque n'était pas fait pour donner aux hommes un air athlétique. Ce costume se composait d'une redingote, ordinairement bleue, à boutons d'acier, très serrée à la taille et aux bras, le collet montant encadrait un jabot formidable; des basques très larges formaient une sorte de jupe d'où sortait un pantalon de nankin retenu par des sous-pieds de cuir. L'auteur a conservé quelques-uns de ces anciens vêtements. Leur coupe est invraisemblable. On conçoit, à la vérité, qu'on puisse, par un long abus du corset, se former une taille de guêpe, à l'exemple de certaines femmes, mais comment pouvait-on faire entrer les bras d'un homme dans des étuis aussi étroits que ces manches? Les peintures contemporaines, qui paraissent fantaisistes, représentent pourtant la réalité.

Ce jeune homme était ordinairement sage, aimant l'étude et les arts, plus observateur que la plupart de ceux de son âge, mais comme eux trop entier dans ses opinions, se formant du devoir des idées rigides et quelquefois exagérées. C'était ce défaut précisément qui avait donné lieu à l'incident qui venait de se produire.

Au commencement du dix-neuvième siècle, l'opinion tolérait encore le duel, même dans les pays catholiques où la religion le défend, même dans les pays anglais où la loi prête son concours à la religion pour l'extirper. Plusieurs duels sont historiquement constatés au Canada, et cet être méprisable, le duelliste d'habitude, n'y était pas autrefois inconnu. Parmi les jeunes hommes du temps, à Québec, il en était un qui exerçait sur son entourage une véritable terreur, car avec son pistolet, il mouchait une chandelle à quinze pas et il avait plus d'une victime sur la conscience. C'était l'homme que notre ami venait de fouetter.

(*) Ce duel a vraiment eu lieu avec le résultat indiqué.